

DOMINIQUE ALEXANDRE, RESPONSABLE DU SERVICE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dominique Alexandre travaille au SDE65 depuis 1998. En février 2020, il s'est vu confier la responsabilité du tout nouveau service Éclairage public.

Pourquoi le syndicat a-t-il choisi de créer ce nouveau service ?

Pour réunir au sein d'une même entité les trois branches d'activité de l'éclairage public : le bureau d'études, l'exploitation/maintenance, et les travaux. Ainsi, nous disposons d'une vision globale nous permettant de développer une politique homogène. Le service comprendra bientôt 18 personnes.

Quelles sont les missions de ce service ?

Outre la gestion de plus de 56 000 points lumineux sur 447 communes, le service assure le suivi des IRVE (bornes de recharge des véhicules électriques), de feux de signalisation, et d'installations photovoltaïques après la période de garantie. Il intervient aussi ponctuellement sur l'éclairage des installations sportives.

Quelles sont les évolutions, en cours et à venir, pour ce service ?

Le service va poursuivre le développement de la supervision à distance des installations d'éclairage public, à l'image de ce qui a été fait sur le parking de La Mongie. La mise en place de compteurs Linky sur plus de 1 000 installations permet aussi de bénéficier de remontées d'informations nous permettant de détecter des anomalies de consommation, et donc d'intervenir sans attendre la panne. Nous prévoyons de déployer ces expérimentations pour généraliser la supervision à distance, notamment dans les secteurs à forte saisonnalité touristique et/ou éloignés géographiquement des locaux du syndicat. Plus globalement, nous devons évoluer vers davantage d'interventions préventives, afin d'éviter au maximum les interventions d'urgence en les limitant aux seules pannes accidentelles (coups de vent...).

Dans un domaine aussi évolutif, comment est gérée l'adaptation des compétences ?

Depuis quelques années, la technologie LED est venue « bousculer » les pratiques. En plus des formations auprès des fabricants, dont ont toujours bénéficié les agents, nous mettons aujourd'hui en place des formations au sein de l'entente des 13 syndicats d'énergie d'Occitanie, à destination des responsables et des chargés d'affaires. Progressivement, elles seront étendues aux techniciens d'intervention.

Vous exercez depuis plus de 20 ans au SDE65. Quel a été votre parcours au sein du syndicat ?

Je suis entré au syndicat en 1998, après mon BTS, avec un contrat emploi jeune de 5 ans. J'étais alors chargé de la gestion des aides financières octroyées pour équiper les sites isolés de montagne (cabanes de bergers, refuges...) en installations photovoltaïques. Parallèlement, j'aidais les chargés d'affaires dans leurs activités de contrôle de plans et de facturation. À l'issue de mon contrat, j'ai été reçu au concours de technicien territorial, et chargé des extensions de réseaux sur le secteur montagne. Dans les années 2000, le Président Fortassin m'a demandé de créer un système d'information géographique (SIG), de façon à disposer d'une cartographie précise de nos installations. Féru d'informatique, j'apportais mes connaissances à mes collègues, qui eux me faisaient bénéficier de leurs connaissances des réseaux. En 2013, Bruno Rouch, nouveau directeur du syndicat, m'a proposé de prendre la responsabilité d'un bureau d'études chargé de l'actualisation de la cartographie numérique. J'encadrais deux agents au départ, puis le bureau d'études a été doté de moyens humains supplémentaires, notamment pour développer le géo-référencement des réseaux et leur détection par appareils. En février 2020, ce bureau d'études a fusionné avec deux autres entités, pour créer le service Éclairage public, dont j'ai aujourd'hui la charge.

RETOUR SUR...

22 JANVIER 2020



Maryse Carrere, sénatrice et membre du bureau du SDE65, et Arnaud Larvol, conseiller en énergie, ont reçu d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État à l'écologie, le trophée de lauréat du programme ACTEE.

Le programme ACTEE « Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique », porté par la FNCCR et EDF, vise à donner les moyens aux territoires de développer des actions d'efficacité énergétique dans le domaine des bâtiments publics.

Cette distinction est accompagnée d'une dotation de 160 K€, qui permettra au SDE65 de déployer de nouveaux outils de suivi énergétique, de réaliser des études techniques, d'accompagner la mise en œuvre des actions d'économies d'énergie. Priorité sera donnée aux bâtiments scolaires et/ou tertiaires supérieurs à 1 000 m² qui ont l'obligation réglementaire d'engager des travaux de rénovation énergétique.

AGENDA

09
JUIL. Bureau du SDE65

COURANT
JUIL. Élections du bureau du SDE65 (assemblée générale)

11
13
SEPT. Pyrénées Bike Festival à Loudenvielle

SDE65 - 20, avenue Fould - BP 914 - 65009 TARBES Cedex

Date de publication : juin 2020

Prix de vente : gratuit

Responsable de publication : Bruno Rouch

Rédaction : Valérie Médaille, communication, conseil, formation

Design graphique : So'Happy, communication graphique et digitale

Crédit photos : SDE65

Diffusion : 1.100 exemplaires

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2428-4483

PEFC Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Lettre #11 d'actualité

JUIN 2020

SOMMAIRE

PAGE 2

Le SDE65 mobilisé dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus.

PAGE 3

SDE65 : une nouvelle organisation pour accompagner la transition énergétique.

La SEM Ha-Py Énergies lance ses premières opérations.

PAGE 4

• Portrait de Dominique Alexandre

• Retour sur...

• Agenda

Le mot du Président



Comme vous tous, le SDE65 a vécu une période particulière en raison de l'épidémie de coronavirus. Je tiens à saluer l'engagement sans faille des personnels du syndicat, et des entreprises partenaires : tous sont parvenus à poursuivre leurs missions autant que possible, tout en s'adaptant aux nécessaires mesures de précaution.

A présent, le SDE65 bénéficie d'une nouvelle organisation interne mise en place début 2020, avec un organigramme resserré autour de 4 pôles thématiques. Simplifiée, plus lisible, cette nouvelle organisation permettra au syndicat de répondre mieux encore aux défis énergétiques d'aujourd'hui et de demain. Ha-Py Énergies, la SEM d'investissement pour les énergies renouvelables locales récemment créée, y trouve toute sa place.

Parmi les autres faits marquants de ce début d'année, je dois évoquer aussi la délégation par l'ADEME de la gestion locale du Fonds Chaleur. Le SDE65 est le premier syndicat d'énergie à se voir confier cette mission.

Daniel Frossard, Président du SDE65

EN BREF...

MAINTENANCE DES FEUX DE SIGNALISATION TRICOLEURE

A ce jour, la mission est engagée sur 15 communes : Aureilhan, Bagnères de Bigorre, Esterre, Guchen, Horgues, Juillan, Laloubère, Lourdes, Mauvezin, Pouzac, Sarrancolin, Séméac, Soues, Trébons et Vic en Bigorre.

CHALEUR DURABLE

Le SDE65 est l'un des premiers syndicats d'énergie à bénéficier de la gestion déléguée du Fonds Chaleur de l'ADEME. Ce fonds soutient le développement de la production de chaleur à partir d'énergies renouvelables, que les projets soient publics ou privés. Le syndicat accompagnera une trentaine de projets équivalant à environ 10 000 MWh/an.

ILS REJOIGNENT LE SDE65

Sandrine Labastie, adjointe au chef de service Éclairage public, et Clément Linol, conseiller en énergie.

ILS ONT QUITTÉ LE SDE65

Denis Maumus, en congé parental de 6 mois, sera remplacé par Aurélien Boellmann et Sven Bétoin jusqu'à son retour.

Simon Alleman et Jean-Louis Curret ont respectivement rejoint le SDEPA et une entreprise privée.

EN PROJET...

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) POUR DÉVELOPPER DES PROJETS EN PARTENARIAT AVEC LA SEM HA-PY ÉNERGIES

Deux projets ont déjà été sélectionnés pour faire l'objet d'appels à manifestation d'intérêt. Ils sont portés pour l'un par la commune d'Oroix et pour l'autre par l'Institution Adour, qui couvre 4 départements (Hautes-Pyrénées, Gers, Landes et Pyrénées-Atlantiques). Pour le deuxième appel à candidature, seront associés à l'Institution Adour les quatre syndicats d'énergie concernés, les deux agences régionales Énergie Climat et un développeur privé, pour créer des parcs photovoltaïques sur une vingtaine de plans d'eau.

ÉQUIPEMENT PHOTOVOLTAÏQUE D'OMBRIÈRES DE PARKINGS

Le SDE65 a conclu un partenariat avec l'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) Occitanie et sa société filiale Ombrières d'Occitanie, pour développer des petites surfaces photovoltaïques sur des ombrières de parkings. À terme, la SEM Ha-Py Énergies créée par le SDE65 pourrait devenir actionnaire d'Ombrières d'Occitanie.

CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR À LUZ-SAINT-SAUVEUR

Les entreprises ont été sélectionnées pour la construction d'un réseau de chaleur à Luz-Saint-Sauveur. Il alimentera en chauffage et en eau chaude l'EHPAD, le collège, l'école primaire et la Maison de la Vallée à partir de l'automne 2021.

POURSUITE DES TRAVAUX AU SIÈGE DU SDE65 À TARBES

Les travaux se poursuivent pour ajouter 183 m² de surfaces techniques et de bureaux, mais aussi assurer l'accessibilité des bâtiments aux personnes en situation de handicap.



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DES HAUTES-PYRÉNÉES

20 Avenue Fould, 65000 TARBES

Tél. 05 62 93 20 06

www.sde65.fr

Le SDE65 mobilisé dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus

Le 17 mars, à l'image de la France entière, le SDE65 est entré en confinement pour contribuer à la lutte contre la propagation du coronavirus.

Si les bureaux étaient fermés au public, le syndicat n'a pas cessé son activité.

Dès le 17 mars, la plupart des chantiers réalisés par les entreprises spécialisées ont dû être stoppés. Les travaux ont pu être progressivement relancés le 20 avril, afin d'accompagner la reprise économique. Cette relance s'est faite avec les entreprises et leurs salariés volontaires, et a bien sûr été accompagnée par toutes les mesures préventives destinées à éviter les risques pour les salariés et pour les usagers.

La priorité a été donnée aux opérations d'éclairage public qui présentent peu de risques, et aux travaux électriques les plus urgents, en accord avec Enedis.

A Lourdes, sur la RD821, la baisse du trafic routier pendant la période de confinement a permis aux équipes de maintenance de l'éclairage public d'intervenir pour des changements curatifs et préventifs sur des secteurs particulièrement difficiles de la ville de Lourdes : le centre ville (habituellement saturé par la présence des pèlerins), le boulevard du Centenaire et la route à 2x2 voies d'Argelès-Gazost (deux axes très touristiques).

Toujours à Lourdes, l'équipement en panneaux photovoltaïques du boulodrome de Lourdes (avenue Victor Hugo) a repris le 4 mai. Ce chantier, confié à l'entreprise Etchart Energies (Pyrénées-Atlantiques) fait l'objet d'un partenariat entre le SDE65 et la ville de Lourdes. La nouvelle couverture du boulodrome sera équipée de 128 modules photovoltaïques de 280 Wc chacun, soit une puissance installée de 36kW. Il s'agit du 6ème équipement photovoltaïque de production d'électricité du SDE65. L'électricité produite à partir de l'énergie radiative du soleil sera raccordée au réseau public de distribution d'électricité pour être commercialisée.

Enfin, les travaux d'extension des locaux du SDE65 à Tarbes, qui avaient été interrompus, ont repris avec la pose de la structure métallique par l'entreprise Nestadour.

Bien évidemment, la reprise des chantiers a fait l'objet d'un travail minutieux de préparation avec les entreprises de travaux publics travaillant pour le SDE65 : la nécessaire reprise de l'activité économique ne peut être faite qu'en protégeant le personnel et les personnes susceptibles d'être en contact ou à proximité. Le guide de recommandations édité par l'OPPBTB (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) a été scrupuleusement suivi.

Il liste les mesures urgentes et spécifiques à mettre en œuvre pour assurer les conditions sanitaires nécessaires aux personnels appelés à travailler en bureaux, ateliers, chantiers et autres lieux, en complément de toute mesure sanitaire édictée par les pouvoirs publics.

Et s'il appartient à chaque entreprise d'évaluer sa capacité à s'y conformer et à prendre les dispositions nécessaires, le SDE65, en sa qualité de maître d'ouvrage, doit veiller à leur bonne application.

Une fiche navette d'évaluation des risques est mise en œuvre préalablement à tout chantier, et l'ordre de reprise n'est donné que si toutes les conditions sont remplies.

Enfin, l'intervention chez un particulier (pour raccorder le réseau) ne peut se faire qu'avec son accord écrit et dans le cadre d'une convention en détaillant les conditions.



COVID-19 : LE SDE65 A FAIT UN DON DE 500 MASQUES À LA CROIX-ROUGE

Les masques avaient été achetés en 2009, en période de grippe aviaire. Le SDE65 devait les utiliser pour le nettoyage et le classement des archives, atteintes d'un champignon microscopique. Mais, face à l'urgence de la crise sanitaire et la pénurie de masques, le SDE65 a choisi d'en faire don à la Croix-Rouge, afin que les intervenants bénévoles puissent être équipés et protégés.

DIV'OC, LA PROTECTION PAR L'INNOVATION

Aujourd'hui, le SDE65 est bien équipé et a installé pour ses locaux des distributeurs de lotion hydroalcoolique sans contact. A la fois pratique et esthétique, l'appareil en inox, baptisé malicieusement Div'Oc, est une création des usines de l'entreprise locale Segneré, qui démontre ainsi son sens de l'initiative et de l'imagination au service du bien commun.

SDE65 : une nouvelle organisation pour accompagner la transition énergétique

Début 2020, le SDE65 a mis en place une nouvelle organisation de ses services. Ce nouvel organigramme permettra un fonctionnement plus adapté au nouveau contexte et aux nouvelles missions du syndicat.

Plusieurs éléments de contexte rendaient nécessaire l'adaptation de l'organisation interne du SDE65.

L'évolution des effectifs et l'extension des locaux du siège du SDE65 à Tarbes, tout d'abord, conduisaient assez naturellement à adapter l'organisation des services, d'autant que les élections du nouveau bureau en juillet 2020 amèneront une gouvernance renouvelée du syndicat.

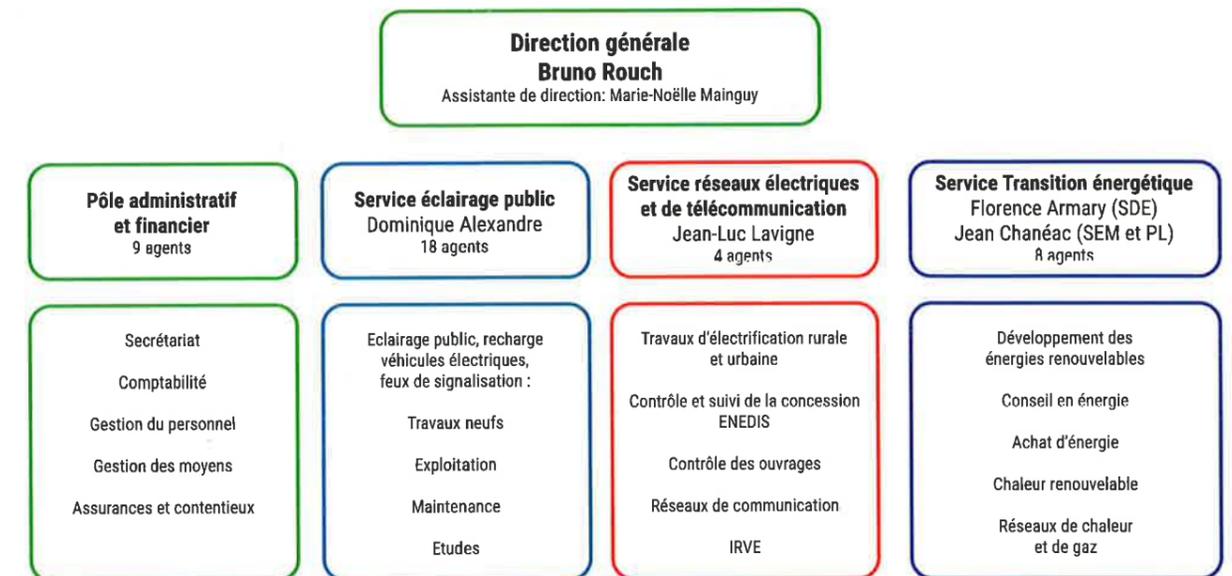
D'autre part, l'organigramme devait intégrer la SEM Ha-Py Énergies d'investissement pour les énergies renouvelables locales nouvellement créée, ainsi que le renforcement des missions du service Transition énergétique, et le développement de missions nouvelles du service Eclairage public.

Plus globalement, la nouvelle organisation répond à la volonté de simplifier l'organigramme pour le rendre plus lisible. Parallèlement, la création de niveaux de direction intermédiaires permet davantage de délégations vers les agents.

Enfin, le nouvel organigramme permettra au syndicat de s'appuyer pleinement sur les compétences existantes, mais aussi de répondre aux légitimes souhaits d'évolution des agents.

Autour de Bruno Rouch, directeur général, l'organigramme comprend 4 pôles thématiques :

- Le pôle administratif et financier, sous la responsabilité de Bruno Rouch
- Le service Eclairage public, sous la responsabilité de Dominique Alexandre
- Le service Réseaux électriques et de télécommunication, sous la responsabilité de Jean-Luc Lavigne
- Le service Transition énergétique, sous la responsabilité de Florence Armary pour la partie Énergie SDE65, et de Jean Chanéac pour la partie SEM



En 2019, le SDE65 avait piloté la création d'une société d'économie mixte (SEM), destinée à investir dans des projets d'énergies renouvelables de grande ampleur. Baptisée « Ha-Py Énergies », la SEM est aujourd'hui opérationnelle, et lance ses premiers projets sous la direction de Jean Chanéac.

Cet outil d'investissement financier a été créé avec Capgen, filiale du Crédit Agricole, et travaille avec d'autres partenaires : l'AREC, le syndicat mixte de traitement des déchets (SMTD 65), des développeurs privés comme les sociétés Urbasolar ou Energie Kontor. L'actionariat est appelé à être élargi au Département des Hautes-Pyrénées, à l'agence régionale Énergie Climat (AREC) d'Occitanie, ainsi qu'à d'autres banques.

La création de sociétés « filles » de la SEM Ha-Py Énergies permettra d'accompagner des projets ciblés. Les premiers appels à manifestation d'intérêt sont lancés par le SDE65, dont un à Oroix et Pintac.

Pour débiter, la SEM vise 4 types de projets photovoltaïques : des grandes toitures publiques, des ombrières de parkings, des parcs au sol sur des terrains non agricoles ou sur plans d'eau.

Parallèlement, le SDE65 poursuit, dans le cadre d'un budget annexe, des projets plus modestes, tels que la pose de panneaux photovoltaïques sur des toitures publiques. Ce service est réservé aux communes et EPCI.



LA SEM HA-PY ÉNERGIES LANCE SES PREMIÈRES OPÉRATIONS